
L'actu du bien commun

Edition du 1er juin 2021



Conception : Youmatter

Chômage et emploi

Des mois difficiles à venir



Pour les prochains mois, c'est sans conteste le chômage et l'emploi qui seront au cœur de toutes les discussions. De nombreuses questions vont se poser.

Qu'advient-il des millions de salariés au chômage partiel suite aux divers confinements ? [2.3 millions de salariés seraient encore dans cette situation...](#) Et alors que l'économie reprend lentement son cours, [les aides de l'Etat vont baisser progressivement entre juin et septembre](#). Mais le futur est incertain : si d'autres vagues sanitaires et reconfinements arrivent, le "quoi qu'il en coûte" sera-t-il toujours de rigueur ? Ou alors, comme certains le suggèrent, faudra-il [mieux cibler cet outil qu'est le chômage partiel face à la crise économique en cours](#) ?

En termes d'emploi, les mois à venir seront décisifs. Comment reprendra l'activité dans les différents secteurs en crise, et cela permettra-t-il de relancer l'emploi ? Les entreprises semblent [dans les starting blocks pour lancer des recrutements cette année](#) si la situation économique se normalise. Mais en même temps, certains parlent déjà [d'une pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs](#). Pour trouver l'équilibre, la formation et les nouvelles compétences (notamment dans la transition écologique) seront sans doute la clé. Et certains proposent déjà une institution nouvelle chargée d'orienter la création monétaire de la BCE

dans ce sens : un grand [fonds national pour l'emploi, la formation et la revitalisation productive écologique](#).

Et dans ce contexte, que penser de la [réforme de l'assurance chômage actuellement en discussion dans l'arène politico-sociale](#) ? Déjà, les différentes parties prenantes se déchirent sur le sujet et [la fronde prend de l'ampleur](#). Les analystes prévoient déjà qu'[elle pénalisera les jeunes et les nouveaux entrants sur le marché...](#) De son côté, [le MEDEF propose un grand big bang de l'assurance chômage](#), quand d'autres réclament plutôt [une refondation basée sur une clarification des grands principes de la protection sociale française](#)

Les discussions s'annoncent donc longues sur les sujets d'emploi dans les prochains mois. Et les entreprises devront sans aucun doute s'engager pleinement dans ce débat.

[Covid-19 : 2.3 millions de salariés en chômage partiel en mars, selon la Dares](#), Sud Ouest - 26/04/21

[Fonds de solidarité, chômage partiel : le détail de la baisse des aides aux entreprises entre juin et septembre](#), Capital - 11/05/21

[Opinion | Chômage partiel : un outil qu'il faut savoir cibler](#), Les Echos - 21/05/21

[Emploi : les entreprises l'assurent, elles vont embaucher en 2021](#), Libération - 05/05/21

[« La pénurie de main-d'œuvre guette la reprise » de l'après-Covid](#), Le Monde - 30/04/21

[« Il faut créer un Fonds national pour l'emploi, la formation et la revitalisation productive écologique »](#), Le Monde - 21/05/21

[La réforme de l'assurance-chômage une nouvelle fois en question](#), Les Echos - 13/05/21

[Le décryptage éco. Réforme de l'assurance chômage : la fronde prend de l'ampleur](#), France Info - 25/05/21

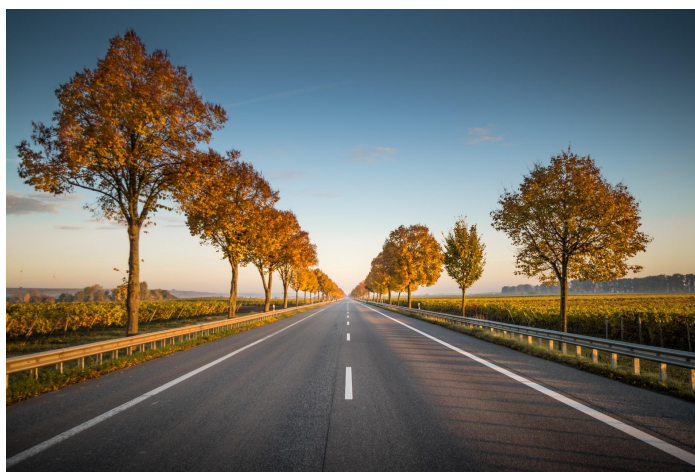
[EXCLUSIF - Assurance-chômage : la réforme va pénaliser les jeunes entrant sur le marché du travail](#), Les Echos - 03/05/21

[Le Medef veut bouleverser la gouvernance de l'assurance chômage](#), Challenges - 06/05/21

[Opinion | Assurance chômage : non à une réforme, oui à une refondation !](#), Les Echos - 20/05/21

Entreprise et territoires

Le grand retour ?



Parmi les autres sujets qui occupent l'actualité économique ces dernières semaines : le sujet du territoire.

Et d'abord, le territoire national. Depuis le début de la crise, c'est l'un des leitmotivs les plus récurrents : il faut relocaliser l'économie, l'industrie, l'activité des entreprises sur le territoire français. Alors, [où en est-on vraiment sur ce sujet un an après le début de la crise ?](#)

Du côté des bonnes nouvelles, on voit déjà que [le "Made in France" est bien ancré dans les pratiques de consommation des Français](#). C'est la preuve, s'il en fallait, que la relocalisation a déjà son marché, et suscite des attentes.

Mais relocaliser, cela ne se fera pas d'un claquement de doigts. [Le président de la République lui-même faisait preuve de prudence](#), estimant qu'il faudrait au moins une décennie pour reconstituer un tissu territorial industriel en France. Par exemple, si [la relocalisation de l'industrie textile est bien ancrée dans le Plan de Relance](#), il reste de nombreux défis à relever. Certains acteurs commencent à développer des projets ([le jean made in France serait en passe d'arriver](#)), mais il faudra du temps avant de voir une vraie industrie textile revivre en France. [La relocalisation devra en tout cas s'appuyer sur une véritable innovation politique](#), ancrée dans le maillage des territoires.

En tout cas, une chose est certaine : le local sera au cœur de l'entreprise de demain. L'entreprise doit [se reconnecter à son territoire, se concentrer sur les forces de ce dernier et renouer avec les décideurs locaux pour aboutir à une création de richesse partagée](#). La prise en compte des territoires constitue l'une des clés stratégiques de la relance dans la mesure où [l'attractivité de la France passe par ceux-ci](#). Mais les territoires ne pourront réellement se développer et offrir tous leurs atouts qu'à partir du moment où [un véritable New Deal sera mis en œuvre](#).

[Made in France, relocalisation industrielle : où en est-on depuis la crise sanitaire ? – agence Insign](#), La Reclame - 18/05/21
[Le Fabriqué en France s'installe dans les habitudes de consommation](#), Les Echos - 25/05/21
[Emmanuel Macron: "On va mettre une décennie pour rebâtir le tissu industriel"](#), BFM Business - 29/04/21
[La relocalisation de l'industrie du textile affichée dans le plan France Relance](#), Sud Ouest - 15/05/21
[Les Mulliez vont relocaliser dans le Nord pour produire des jeans made in France "accessibles"](#), Capital - 10/05/21
[Réindustrialiser, relocaliser ? La voie de l'innovation politique](#), La Tribune - 28/04/21
[Entreprises: "La crise souligne l'importance du tissu local"](#), Challenges - 21/05/21
[ENTRETIEN. « L'attractivité de la France passe par ses territoires » pour le ministre Franck Riester](#), Ouest France - 05/05/21
[Dorothée Ferreira : « Il nous faut aujourd'hui un véritable "New Deal" sur les fractures territoriales »](#), Entreprendre - 03/05/21

2 ans de Loi Pacte

Quel bilan ?



La question du bien commun n'a jamais autant fait partie de l'actualité que depuis le début de la pandémie de la Covid-19. Et pour cause, [la crise a amplifié les inégalités, au sein et entre les pays](#), et réactive les discours autour du rôle de l'entreprise et de [l'indispensable refonte de leur business model](#). Une occasion de [donner plus de sens à la création de richesse](#).

Une question s'avère légitime à poser : [la crise a-t-elle tué l'entreprise à mission](#) ? Non, il semblerait que la Loi Pacte n'ait cessé de séduire les entreprises françaises depuis sa promulgation le 22 mai 2019 et d'autant plus durant la crise. Permettant aux dirigeants de profiter d'un cadre juridique pour tenter de [réconcilier rentabilité et bien commun](#), elle a déjà conquis [près de 200 entreprises qui ont sauté le pas du statut à mission](#), un chiffre en forte hausse depuis décembre 2020 mais qui ne semble pas encore suffisant. Le gouvernement songe en effet à accélérer son développement, [à l'instar d'une potentielle Loi Pacte 2](#), mais certains freins semblent cependant perdurer, [le manque de notoriété de cette loi](#) par exemple.

Dans tous les cas, qu'elles deviennent entreprises à mission ou non, de plus en plus d'organisations développent une meilleure prise en compte de leur impact environnemental, social et sociétal. [À la fois enjeu de survie et levier d'attractivité et de rentabilité important](#), l'inclusion de ces enjeux au sein des activités des entreprises offre de nombreux avantages dont les structures prennent peu à peu conscience. Le statut d'entreprise à mission, par exemple, semble avoir [joué un rôle de stabilisateur pour certaines entreprises pendant la crise](#).

[Jean Tirole: "Il faut sauver le bien commun"](#), Challenges - 26/05/21

[Deux ans après la loi Pacte, l'indispensable refonte du business model des entreprises](#), La Tribune - 17/05/21

[Il y a deux ans, la loi Pacte donnait un nouvel élan à l'économie française](#), LinkedIn - 22/05/21

[#PartageonsLEconomie - La crise a-t-elle tué ou imposé l'entreprise à mission ?](#), Youtube - 21/05/21

[Peut-on être à la fois patron et penser au bien commun ?](#), L'Obs - 18/05/21

[Deux ans après la loi Pacte, les entreprises à mission en plein boom](#), La Croix - 24/05/21

[Olivia Grégoire - La loi PACTE est une loi de responsabilisation du capitalisme qui a le mérite d'être très opérationnelle | Societal](#), Sociétal - 21/05/21

[Raison d'être : « Le déficit de notoriété peut et doit être comblé par les entreprises elles-mêmes »](#), Le Monde - 21/05/21

[Gainnier: "Les dirigeants doivent dépasser leur intérêt"](#), Challenges - 24/05/21

[Emmanuel Faber : "Chez Danone, le statut d'entreprise à mission a joué un rôle de stabilisateur pendant la crise du Covid"](#), La Tribune - 25/05/21

Le Bonus du Bien Commun

Les tendances

Une **plateforme** : Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable, lançait fin mai sa [plateforme impact](#) pour "savoir faire et faire savoir". L'objectif : permettre à toutes les entreprises de publier en ligne les données de leur performance environnementale, sociale et de gouvernance. Une démarche que nous invitons l'ensemble de nos entreprises membres à suivre pour contribuer ensemble à un progrès au service du bien commun !

Une **start up** : [Fruggr](#) propose un outil d'analyse automatisé permettant de mesurer l'impact environnemental du numérique en entreprise. Le logiciel est notamment utilisé pour "identifier les aspects sur lesquels elles peuvent progresser dans le développement et l'utilisation de solutions numériques plus durables" et se base sur 120 indicateurs permettant d'établir un reporting détaillé.

Un **partenariat** : Entreprise et Progrès est partenaire du dispositif [1 jeune 1 solution](#). Cette initiative permet de favoriser l'embauche des jeunes particulièrement affaiblie par le contexte économique depuis un an. Plusieurs entreprises membres se sont déjà engagées sur ce sujet via la plateforme, félicitations notamment à la FDJ, Bel, L'Oréal, Vinci, SNCF, Ferrero, Orange et Inetum !

Une **émission** : [B smart](#) est un média télévisé consacré à l'économie du bien commun. L'objectif : "intéresser les Français à leur économie pour leur permettre de mieux comprendre les changements de notre monde et leur donner les clés pour avoir un impact sur ces transformations". Il met ainsi en avant la création de valeur économique, sociétale et environnementale à travers plusieurs émissions dans lesquelles de nombreux membres d'Entreprise et Progrès ont déjà été invités.

Un **livre** : Dans [La Permaentreprise](#), Sylvain Breuzard tente de démontrer comment ce modèle d'entreprise permet d'obtenir "une production efficace, utile aux humains, sans nuire à la planète" dans la mesure où les ressources sont utilisées de manière raisonnée et équitablement partagées. Concrètement, une permaentreprise est une entreprise qui base sa raison d'être sur l'humain, la planète et le partage.